

Compte rendu de la réunion CA de PETAL

7 mars 2018

Présents : Didier Tavant, Isabelle Nolibos, Nevile Maher, Louis Rumeau, Rémi Lung, Armand Guérin, Christine Mathieu, Miren Lassus-Olasagasti, Philippe Ruffini, Cécile Proust-Lima, Catherine Joanlanne

1. Changement de tarif des producteurs

Changement de tarif en cours d'année (après validation au CA ou AG) déjà prévu dans le RI: on ne le change pas.

ACTION: Chaque trésorier demande à son producteur d'anticiper toute hausse en prévenant plusieurs mois avant.

Pour l'augmentation demandée par Jules, nous n'avons pas été réactifs. Commandes de mars parties avec les tarifs précédents. Nouveaux tarifs OK pour la commande de mai.

Pour la baisse demandée par Anthony (environ 10%), nous ne pouvons pas refuser. Il teste de nouveaux moyens pour augmenter son volume de vente.

ACTION: Armand prévient les adhérents d'une expérimentation de baisse d'Anthony sur quelques mois (avril, mai, juin) en indiquant que c'est probablement temporaire et en incitant ceux qui ne sont pas engagés à faire exceptionnellement des commandes. Prévenir les non engagés qu'ils peuvent commander (en faisant dérouler la page) même s'il y a un encart "vous ne pouvez pas commander, vous n'êtes pas engagé". Prévenir aussi que saucisson et chorizo arrivera plus tard.

ACTION: Cécile prépare les prochains engagements, préciser que:

- les engagements se feront plus tardivement pour Anthony
- les produits en conserve (Anthony, Jules) sont commandés sans engagement

ACTION: Les trésoriers de viande doivent demander à leur producteur de préciser la composition de leurs produits.

2. Prochaine saison

Il faut préparer les nouveaux contrats légumes à Brama.

ACTION: Laurence et Christine définissent le prochain contrat légumes avec Valérie et fournissent le contrat à valider pour la fin du mois de mars.

L'année prochaine, Valérie Gandré prévoit dès le contrat qu'il y aura 2 mois d'interruption des légumes.

ACTION: signaler à tous les adhérents qu'il y a une erreur dans le mail de Valérie : elle livre tout le mois de mars mais pas du tout au mois d'avril. Rappeler qu'il s'agit d'une interruption prévue dans le contrat signé par les adhérents.

Il faut aussi préparer les nouveaux engagements (autres que légumes) pour les deux groupes.

ACTION: Cécile doit mettre à jour le nouvel engagement avec la nouvelle fréquence des produits laitiers et transférer à Dominique.

ACTION: Nevile met à jour le RI pour préciser la livraison tous les 15 jours des Tite.

3. Régularisation du compte bancaire

Il faut choisir un responsable du compte. On vote que ce sera Laure. Elle aura besoin du PV de l'AG.

ACTION: Laure fait les démarches pour être responsable de compte.

4. Mise à jour du site Web

Que faut il mettre sur l'espace public et sur l'espace privé?

On décide de mettre la certification bio après aval des producteurs.

ACTION: Chaque trésorier demande à son producteur s'il est d'accord pour mettre sur le site la certification bio (en public).

ACTION: Louis met à jour le site avec les certifications bio et les informations sur la ferme des 2 rivières

ACTION: Les webmasters rappellent aux adhérents les codes d'accès pour l'espace abonné où chacun peut écrire des articles, recettes

Nevile a fait une cartographie qu'on devrait indiquer sur le site. Louis propose de mettre le lien vers la cartographie sur l'espace adhérent.

ACTION: Cécile doit mettre sur le bulletin d'engagement:

- on est automatiquement sur les listes de diffusion de l'asso (possibilité de se désinscrire par mail).
- on demande si le foyer souhaite apparaitre sur la carte des adhérents (dans l'espace abonné du site). Carte utile pour identifier les voisins susceptibles de prendre les paniers.

5. Problèmes d'oeufs au mois de février

Commande non reçue par Franceline début février car problème de de communication entre trésoriers. Cela a expliqué la non livraison à Brama le 14 février.

ACTION: Rémi doit prévenir Franceline de bien mettre en carton les oeufs pour la livraison à Brama + bien identifier le carton pour Brama.

6. Liste de discussion

Il faut faire attention à quelle liste on envoie les mails:

- liste d'un groupe pour les problèmes de livraison
- liste de discussion pour les autres points. Pour l'instant, pas de modération car trop compliqué

ACTION: Louis et Nevile ajoutent un cartouche dans chaque mail des listes pour rappeler le but de chaque liste

7. Date de l'AG

L'AG le samedi est compliquée pour les producteurs. Mais en semaine, c'est pas possible pour les adhérents. Le mois d'avril est compliqué avec les vacances, les ponts, etc. On décide finalement de faire l'AG en mai.

DECISION: on fixe l'AG le 26 mai.

ACTION: Annie ou Dominique réserve la salle de 15h à 22h.

QUESTION: Qui fait les convocations ?!! (doit être envoyé au moins 1 mois avant, soit le 26 avril maxi)

8. Renouveau au CA

Du fait de la date tardive de l'AG, nous avons le temps pour trouver des gens. Nevile souhaite partir du CA. Pour info, le CA actuel : Julien Collin, Estelle Pollot, Nevile Maher, Catherine Joanlanne, Jérôme Ezan, Dominique Blanchard, Johanna Rossignol.

9. Renouveau du CC

C'est un problème interne à chaque groupe mais on doit en discuter ensemble et rapidement. Catherine indique qu'elle souhaite arrêter la coordination du groupe BRAMA.

ACTION: chaque groupe fait le point sur le CC (départs notamment)

Catherine note qu'il faut qu'on soit plus réactifs entre les 2 groupes dans nos échanges par mail.

10. Ouverture/Fermeture de Brama

On voit ça entre nous.

11. Transfert des oeufs et pain entre Thouars et Brama

Il y avait la question d'inverser les arrivées de produits entre groupes mais le pain arrive dans l'après-midi donc impossible de le réceptionner à Brama.

Nevile a peur d'une dérive car les producteurs ne viennent pas directement à Brama.

Restons simples, Christine est tous les mercredis à côté de Thouars. Elle peut gérer la livraison Thouars-Brama A CONDITION qu'elle ne porte pas les produits.

ATTENTION: En cas de problème/indisponibilité de Christine, un adhérent de l'association doit la remplacer.

12. Super Coop

Super Coop, supermarché coopératif, ouvre à Bègles. A discuter sur la liste PETAL discussion.

13. CESEAU

Animation CESEAU sur les économies d'eau. Ils pourraient venir pendant une distribution pour faire une animation.

DECISION: Pourquoi pas les faire venir le jour de l'apéro de l'été?

14. Dégustation de vin

Chateau de la Brunette (à Saint André de Cubzac) fait une proposition de dégustation.

Dégustation possible aussi de vins de Castillon la Bataille via Christine.

DECISION: On propose des dégustations pendant les distributions mais "un chateau à la fois" (avec une grosse voix).

Fin de la réunion vaillamment à 22h24 !!